



Journal des assistant(e)s maternel(le)s du particulier employeur - Quimper
n° 22 • septembre 2014

Zoom sur

Le Relais en chiffres

332 assistant(e)s maternel(le)s agréés en juin 2014 correspondant à une capacité d'accueil de **1030 places**.

Depuis janvier 2014, 15 nouvelles assistant(e)s maternel(le)s génèrent :

Kerfeunteun 7 Penhars 3 Corniguel 1
Ergué-Armel 3 Moulin Vert 1
soit 37 places.

277 assistant(e)s maternel(le)s en **activité** en juin 2014, correspondant à 885 places d'accueil.

Travail extérieur : 32 (82 places)

Maladie, congés maternité, parental : 11 (30 places)

Retraite, déménagement : 12 (33 places)

Les disponibilités en juin

Places immédiates : 100

54 assistant(e)s maternel(le)s disponibles pour du dépannage

Places de septembre à octobre : 113

Places de novembre à janvier : 37

Le profil des assistant(e)s maternel(le)s sur Quimper

Données CAF 2012	Nbre moyen d'enfants gardés/ ass. mat.	Montant du salaire mensuel net moyen	Nbre moyen d'heures rémunérées/enfants gardés
Quimper	3,3	1209,70 €	100 h
Finistère	3,2	1061,02 €	106 h

La population d'assistant(e)s maternel(le)s est vieillissante, quasiment la moitié des professionnel(le)s a plus de 50 ans. En détaillant un peu plus : 17 ont 60 ans et +, et 57 ont de 55 à 59 ans. On constate que les nouvelles assistant(e)s maternel(le)s entrant dans la profession sur 2012 et 2013 ne vont pas inverser la tendance, la profession n'attire pas les jeunes, seulement 2 nouvelles de moins de 30 ans.

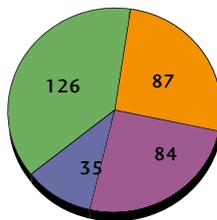
La vie du Relais

Le 24/06, les animatrices du Relais ont proposé de vous rencontrer lors d'une soirée sur le quartier de la Terre Noire.

Comme expliqué lors de cette réunion, le Ram ouvre désormais ses portes aux personnes effectuant de la garde à domicile, comme le préconise la circulaire CNAF de 2011, encadrant les missions des RAM.

Ainsi les gardes à domicile employées par des particuliers et celles embauchées par des prestataires de service, peuvent désormais bénéficier des services du RAM. Les permanences d'information, l'accueil téléphonique, l'accompagnement administratif sont proposés, ainsi que les temps d'animation sur l'ensemble de la ville pour les professionnels assurant des gardes à domicile d'enfants de moins de 3 ans.

Répartition sur les différents quartiers de la ville



- Kerfeunteun
- Penhars, Corniguel, Terre Noire
- Moulin Vert, centre-ville
- Ergué-Armel - Braden

Sommaire

Zoom sur

Le Relais en chiffres
La vie du Relais

Dossier

Le doudou

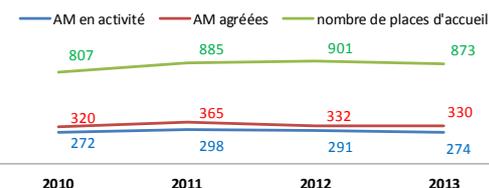
Infos pratiques

Retrouvez les infos sur la fiche cartonnée

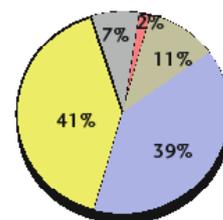
Info santé

La diversification

Évolution du nombre de places d'accueil/ assistant(e)s maternel(le)s en activité



Répartition par âge des assistant(e)s maternel(le)s en activité au 30 nov. 2012



- moins de 30 ans
- de 30 à 39 ans
- de 40 à 49 ans
- de 50 à 59 ans
- 60 ans et plus



Le doudou

Le doudou ou objet transitionnel symbolise le lien avec la mère et aide l'enfant à passer du connu à l'inconnu. Plus qu'un objet, il s'accompagne bien souvent de rituels, de gestes répétitifs de l'enfant, comme par exemple se toucher le bout du nez.

« Ce n'est pas l'objet lui-même qui est transitionnel. Il représente la transition du bébé d'un état de fusion avec la mère à un état de relation avec la mère en tant que personne extérieure et séparée » D. Winnicott.

Le doudou remplit une double fonction : celle de lui permettre d'appréhender la découverte qu'il fera de se sentir un individu distinct de sa mère et celle de pouvoir explorer son environnement malgré la distance ou l'absence de sa figure d'attachement, son parent.

Objet intime « un bout de soi » qui ne se prête pas. Ce n'est pas l'objet qui est important mais bien ce qu'il véhicule comme sens et la manière dont il est investi ; c'est pourquoi il est non fondé d'acheter une copie conforme de l'objet choisi pour en laisser un exemplaire dans chaque endroit que l'enfant fréquente. Le doudou suit l'enfant, sans ces va et vient, il perd tout son intérêt, ne permet pas à l'enfant de vivre la continuité entre ses différents milieux de vie.

S'il est rassurant, ce n'est pas sa seule utilité. En effet, lorsqu'il pique une grosse colère ou qu'il « se dispute » avec sa mère, l'enfant va également profiter de sa « toute puissance » sur ce petit chiffon : à défaut de passer ses nerfs sur sa mère, il le fera sur son doudou. Et c'est très bien. Il est préférable que les enfants extériorisent cette colère.

De la même façon, le doudou est généralement réclamé pour s'endormir, que ce soit à la sieste ou le soir. Doux et à l'odeur adorée, il apaise tellement l'enfant que celui-ci finit par s'endormir en le câlinant.

Du côté des professionnels

La peur de laisser le doudou à disposition : parfois on constate qu'un enfant reste rivé sur son « doudou » n'explorant pas son environnement, les jeux ni les relations. Le « doudou » est souvent pointé comme le

coupable, ne permettant pas à l'enfant de s'ouvrir et d'être curieux sur ce qui l'entoure ; il est alors très fréquent de supprimer le « fauteur », en l'occurrence le « doudou » ! Mais...sommes-nous bien sûr qu'il s'agit d'un repli sur soi ? Si oui, que traduit-il ? Sentiment d'insécurité ? Désintérêt ? Manque de repères ? Ce type de comportement – comme tout autre qui interpelle l'adulte – demande à être observé avec soin et finesse avant de décider une quelconque intervention envers l'enfant et son « doudou ».

L'enfant en a besoin pour se sécuriser dans de nouveaux espaces : pouvoir autoriser l'enfant à l'emporter en dehors ou lors des repas, qui peut être une source d'angoisse, même si le doudou risque de revenir souillé d'où l'importance de l'apporter aux ateliers, aux spectacles.

Ce n'est pas une source de négociation entre l'enfant et l'adulte, car ce serait le détourner de sa fonction. Il ne peut donc pas être soumis au chantage. **Néanmoins l'adulte peut lui proposer de déposer son doudou dans un lieu précis.**

Le doudou ne remplace pas la présence et l'accompagnement de l'adulte. Le doudou doit rester accessible à l'enfant quand il a besoin de se consoler, se sécuriser. En laissant l'enfant s'occuper lui-même de son doudou, nous l'encourageons à identifier ses propres besoins, de façon autonome.

Le doudou n'est pas une récompense ou un objet à mériter

Trouver avec l'enfant un endroit accessible pour ranger son doudou. Lors d'une sortie, si l'enfant se rend compte qu'il a oublié son doudou, faites-lui remarquer que c'est sans doute parce qu'il en a moins besoin. Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent avoir des difficultés lorsque le doudou n'est pas lavé (odeur+++) ou lorsque les parents ont des demandes spécifiques, exemple : l'enfant ne peut le prendre que pour aller dormir.

« L'important c'est que l'enfant puisse toujours dire ce dont il a envie, mais pas toujours le faire »

F. Dolto

Il s'agit alors pour l'assistante maternelle d'échanger avec les parents sur les besoins de sécurité de l'enfant. L'assistante maternelle se positionne en tant que professionnelle, et c'est aussi un des principes de la co-éducation. Rappelons quand même qu'un lavage régulier suffit à détruire les germes que transporte le doudou.

Tétine, doudou des rôles spécifiques

La tétine a le statut d'objet de première nécessité, elle apaise le bébé, le réconforte et le soulage. La succion répond à un besoin physiologique du bébé. Téter lui apporte plaisir, détente grâce à l'endomorphine (hormone du bien-être). C'est la succion qui a un rôle de pacificateur et non la tétine. Elle peut aussi jouer un rôle transitionnel. Car ce n'est pas l'objet qui est transitionnel mais l'usage que l'enfant en fait.

Tous les enfants ont besoin d'un espace transitionnel, c'est-à-dire d'inventer et d'habiter un sas entre eux et le monde extérieur. C'est cet espace qui lui donne de quoi se rassurer, s'apaiser. Son imaginaire lui permet de faire fonctionner un objet (ou autre chose) en tant qu'espace transitionnel. C'est peut être un doudou, un pouce, une comptine, un balancement, une boucle de cheveu, un pyjama... ou une tétine.

À ne pas confondre avec la « tétine-bouchon » qui enferme l'enfant dans sa solitude. Il vaut mieux essayer de comprendre ce qui ne lui convient pas, pourquoi il pleure, avant de lui proposer la tétine pour se calmer.

Sources : Cahiers de la puéricultrice, mai 2013



Bibliographie

Doudou, Ruth Brown
Éditions Gallimard, 1999

Le doudou perdu, Ian Whybrow
Éditions Kaléidoscope 2000

Le doudou méchant, Claude Ponti
Éditions L'école des loisirs, 2000

Ernest et Célestine ont perdu Siméon,
Gabrielle Vincent
Éditions Casterman, 1981

Guili lapin, Mo Willems
Éditions Kaléidoscope, 2007

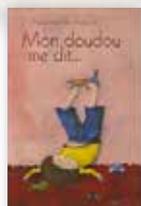
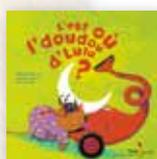
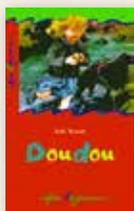
Jop, Gunnel Linde
Éditions la joie de lire, 2006

L'est où le doudou d'Lulu,
Michèle Moreau
Éditions Didier jeunesse, 2005

Mon doudou me dit,
Philippe Mercier
Éditions Gautier-Languereau, 2007

Tototte ! Didier Lévy
Éditions Nathan 2003

La tototte, Barbro Lindgren
Éditions L'école des loisirs, 2002



témoignages

Martine

Chez moi, le doudou est toujours visible et accessible, et il est toujours à la même place. Il est important pour l'enfant, et son utilisation ne dépend pas de nous, mais de l'enfant.

Le doudou a le droit de venir à table, calé derrière le dossier de la chaise.

Parfois, j'utilise le doudou comme pour « parler à l'enfant ». Il est différent de la tétine car il peut être touché et manipulé. Quand l'enfant parle, je lui demande de retirer l'objet (doudou ou tétine) de sa bouche! C'est tellement plus facile pour se comprendre, et je n'hésite pas à le dire devant les parents si l'enfant s'adresse à moi ainsi.

Nadine

J'accueille une petite fille très attachée à son doudou, elle le prend pour dormir ou quand elle est fatiguée ou contrariée. Quand on sort, elle le met dans un sac qui va dans la poussette, au cas où elle en aurait besoin, si elle tombe.

Un autre enfant a un ours doudou qu'il prend pour dormir, il le prend aussi parfois en fin de journée. Il a aussi une tétine, mais en grandissant, il ne la réclame pas.

Sylvie

Chez moi, j'ai installé à l'entrée, un porte-manteau avec un casier où l'enfant peut y mettre son doudou. C'est lui qui décide quand il le prend (cf fiche cartonnée).

Patricia

Chez moi, le quartier général des doudous, c'est le canapé, ils y sont tous posés !





La diversification alimentaire

En ce domaine, les préconisations sont variées et changent fréquemment. Il est donc nécessaire de faire le point pour savoir ce qui est conseillé actuellement par les pédiatres.

Rappelons que la diversification, est l'introduction dans l'alimentation de l'enfant d'un autre aliment que le lait. La diversification est recommandée entre 4 et 6 mois révolus.

Elle démarre par l'introduction des légumes ou des fruits sous forme de purées ou compotes très lisses. Désormais, les pédiatres recommandent de donner sans restriction tous les fruits et légumes à partir de 6 mois (même les fruits exotiques ou les fraises par exemple), selon la tolérance digestive de chaque enfant. Sauf pour les enfants présentant des signes de prédisposition aux réactions allergiques (eczéma, antécédents familiaux...).

Les légumes secs ne peuvent être donnés qu'à partir de 18 mois.

Le lait et les produits laitiers

Le lait maternel est le mieux adapté à l'enfant jusqu'au sevrage.

Si l'enfant est nourri au lait maternisé, le lait 1^{er} âge est à donner jusqu'à 6 mois. Le lait 2^e âge prend la suite jusqu'au 12 mois de l'enfant, et ensuite le corps médical préconise du lait de croissance plus riche en acides gras et en fer que le lait entier.

Le guide PNNS (Programme National Nutrition Santé) explique que « entre 1 an et 3 ans, si les parents ne veulent pas donner du lait de croissance ou du lait de suite à leur bébé, mieux vaut lui donner du lait entier. Mais si toute la famille consomme du lait demi-écrémé, l'enfant peut en boire aussi, sans danger pour sa santé.

Le jeune enfant dont la maturation neurologique est en plein développement, a besoin de ses composants. Il n'y a pas non plus de craintes à avoir quant à la teneur trop riche en graisses du lait entier, l'enfant a besoin à cet âge de se créer ses réserves.

Des produits laitiers type petits suisses, les yaourts ou du fromage blanc peuvent être introduits dès 6 mois révolus. Un peu de fromage pourra être donné à partir de 8 mois révolus soit dans les purées soit en morceaux directement. Les fromages au lait cru ne seraient à introduire qu'après 3 ans.

Les viandes, poissons et œufs

Ils peuvent être introduits à partir de 6 mois révolus. Les quantités sont à adapter en fonction des âges : entre 6 et 8 mois révolus = 10g, entre 8 mois et 12 mois révolus = 20g, 30g la deuxième année, et la 3^e année les quantités recommandées en collectivités sont de 40 g. Les œufs seront donnés durs (jaune et blanc dès le début), ¼ jusqu'à 8 mois révolus, 1/3 jusqu'à 12 mois révolus, ½ à partir de la 2^e année jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Un seul aliment de ce groupe par jour suffit, en pensant à les varier au fil de la semaine. Équivalence en cuillère à café : 10 g = 2cuillères à café.

Les féculents

Entre 4 et 6 mois, les purées de légumes sont introduites sans pommes de terre, elles pourront être ajoutées uniquement à partir de 6 mois révolus.

Les pâtes, la semoule de blé, les biscuits (à limiter et de préférence biscuits infantiles mieux adaptés de part leur texture pour éviter les risques d'étouffement) et le pain peuvent être proposés à partir de 7 mois révolus. Les pédiatres conseillent de proposer du pain à chaque repas, même si le repas est déjà composé de féculents : 10 g jusqu'à 18 mois, et 20 g de 18 mois à 3 ans.

Les matières grasses

Jamais avant 6 mois.

Choisir plutôt des matières grasses végétales : huile de colza, d'olive, de tournesol... Une cuillère à café d'huile ou une noisette de beurre à chaque repas. Éviter les fritures.

Les boissons

Avec la diversification, l'enfant a besoin de boire (beaucoup) plus, parce que les nouveaux aliments introduits contiennent moins d'eau que le lait.

Donner de l'eau pure, s'il la refuse, c'est qu'il n'a pas soif.

Les jus de fruits ne sont pas indispensables et il faut éviter les sodas et les sirops qui apportent beaucoup de sucre. Les tisanes ou les boissons à base d'extraits naturels de plantes ne se donnent que sur avis médical.

Le sucre, le miel (pas avant 1 an), le chocolat et les aliments riches en graisses sont à limiter.

Pour le plaisir, assaisonner les aliments avec des aromates et des herbes pour leur donner du goût et égayer les papilles de l'enfant.

Avant 2 ans, l'enfant est curieux de nouvelles saveurs et les accepte facilement. Tenir compte des goûts de l'enfant sans le forcer à avaler un aliment qui lui déplaît ou à finir son assiette.

www.mangerbouger.fr

www.lalettreatable.org



Prendre contact avec le RAM :

- par courrier Pôle Enfance 9 rue de Maine
- par téléphone au 02 98 98 86 51
- ou par courriel à l'adresse suivante relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr

Comité de rédaction

Les animatrices du relais, E. Touzeau, S. Méchin-Riou, V. Moulin, B. Pellerin.
Les assistantes maternelles : M. Pivard, P. Guenver
N. Laurent, C. Baron, S. Gouadon, J. Lohéac

Nombre d'exemplaires : 350

Conception : service reprographie, ville de Quimper

Crédits photos : RAM (avec autorisation des parents) - Dépôt légal septembre 2014

ISSN : 1960 - 2057